

ASSEMBLÉE NATIONALE

9 septembre 2013

SIMPLIFICATION DES RELATIONS ENTRE L'ADMINISTRATION ET LES CITOYENS - (N° 1276)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CL27

présenté par
M. Fourage, rapporteur

ARTICLE 1ER A

A l'alinéa 23, substituer aux mots : « publication de l' », les mots : « promulgation de chaque »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de précision.